



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2025

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes -
TAXE ADDITIONNELLE A LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - TAXE POUR
FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE
RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

SAS ASN - ENERGIE
PEPINIERE D'ENTREPRISES CADURCIA
RTE DE ST CEVET
46230 FONTANES

Vos références

Numéro fiscal : 899143945 00017
Référence de l'avis : 25 46 0045484 28

Identification de l'entreprise redevable : (33)
N° SIRET : 899143945 00017
SAS ASN - ENERGIE

Département : 46
LOT
Commune : 109
FONTANES
Lieu d'imposition : 0238
RTE DE ST CEVET

Numéro de rôle : 092
Numéro d'obligation : CFE1
Établi à la date du : 08/10/2025
Date de mise en recouvrement : 31/10/2025

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 2 170,00 €

MONTANT A PAYER 2 170,00 €

Au plus tard le 15/12/2025

À ce jour, vous n'avez pas adhéré à un prélèvement automatique. Vous pouvez payer le montant de votre impôt par deux moyens : en optant pour le prélèvement à l'échéance d'ici au 30 novembre 2025 inclus ou en payant en ligne sur impots.gouv.fr jusqu'à la date limite de paiement inclus (voir notice pour plus d'information).

PAIEMENT AUTORISÉ POUR CE PAIEMENT
le 16/11/2025

ASN

Services Publics +

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration. Tout contribuable de bonne foi a la possibilité de corriger spontanément ou au cours d'un contrôle ses déclarations sans risque de sanction et de bénéficier d'un intérêt de retard réduit. Pour en savoir plus : « impots.gouv.fr rubrique Services publics + » ou sur le site « Services Publics + ».